

# SEMAINE DU DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE

## Cours n° 2 : Les élections : l'accès à la fonction de parlementaire (Stéphane Perreault)

Stéphane Perrault, LL.B., LL.M., LL.D., est présentement *Sous-directeur général des élections, Services juridiques, conformité et enquêtes* à Élections Canada. Membre du Barreau du Québec depuis 1990, M. Perrault détient un doctorat en droit constitutionnel de l'Université de Montréal. Il s'est joint à la fonction publique fédérale en 1997 et a travaillé au ministère de la Justice, au Bureau du Conseil privé et à Élections Canada où il a été nommé Avocat général principal en 2007.

Le meilleur point d'accès à l'architecture d'un État démocratique est la route menant à l'élection. Elle permet à certains citoyens de devenir des représentants du peuple au Parlement. Cette rubrique offre l'occasion d'examiner la signification du processus électoral et ses mécanismes. L'accent sera également mis sur la doctrine qui sous-tend le système électoral canadien : des règles du jeu équitables pour tous. Durant ce cours, l'objectif est de partir d'une vue d'ensemble, pour ensuite examiner les aspects techniques et les situations controversées en ce moment, puis finalement d'inculquer aux participants la méthodologie du programme de la *Semaine de la démocratie*, notamment la nature interdisciplinaire et comparative du sujet.

Ce sujet comporte plusieurs thématiques intéressantes :

- le système électoral du Canada à scrutin uninominal majoritaire et les autres systèmes à représentation proportionnelle;
- les élections à date fixe;
- l'indépendance du directeur général des élections envers le gouvernement;
- la présentation d'un candidat et son élection;
- les éléments rendant les élections justes et impartiales;
- le statut constitutionnel et légal des députés ;
- l'interaction entre élections et légitimité.